**​​BUREAU-kabinet NHRPH**

**02/06/2025**

PROCES-VERBAAL

|  |  |
| --- | --- |
| **​​Plaats:​** | ​​Online ​ |
| **​​DUUR:​**11H30-12.40 | ​​​ |
| **AANWEZIG:​** | Bureau: GM, SW, MR, ED |
|  | Kabinet: AV  Secretariaat: VD, BL, MD |
|  |  |

Dagorde

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | **ONDERWERP** | **BESLIST** | **TO DO** |
| **1** | **A** | PV 05/05/2025 | * Approuvé. |  |
|  | **B** | DG HAN   * TRIA * Stratégie DG HAN 2025-2029 * Prise d’effet des nouvelles demandes | * Beaucoup de dossiers pour le budget de TRIA * Cabinet pas impliqué dans définition PO (NL : bien compris?) * Nouvelles demandes : l’administration a fait une proposition de régularisation. Le texte finalisé sera soumis pour avis au CSNPH.   GM : pénalisation de la personne, car certains documents prennent du temps à rassembler. La solution sera de prendre en compte la situation au moment où le dossier est définitif.  VD:  1) Serait-il possible de travailler ensemble déjà à présent vu l’importance des enjeux ?  2) Cela ne faisait-il pas partie de la révision globale et venir plus tard ?  GM: Attention aux modifications par morceaux et qui ne sont pas articulées entre elles ! C’était notre demande au ministre RB d’éviter ce genre de modifications morcelées.  Nous avons aussi demandé les critères pour l’examen des dossiers sur pièces. Nous ne les avons toujours pas reçus. Des cas sont à présent connus de réévaluations surprenantes. La presse a contacté à la DG pour comprendre les critères, la DG n’a pas voulu répondre. Cela va sortir dans la presse.  EDS: Objectivé dans l’étude Dumont, ce n’est pas seulement un cas isolé. GM: Des instructions ont dû être communiquées aux équipes.  AVR: Ce sera mis à l’OJ d’une prochaine réunion avec la DG, et aussi vous impliquer pour la révision de la loi.  VD: Le texte pour la réforme du CSNPH est au Cabinet?  AVR: Oui. Nous devons maintenant prioriser les dossiers, là où une décision ministérielle est nécessaire.  GM: Quand est-ce qu’on sera interpellé ? Revenu à nos oreilles que le CSNPH a déjà donné ses commentaires. C’était il y a longtemps et nos remarques peuvent changer.  AVR: J’en parlerai avec DG HAN pour que vous puissiez consulter le nouveau texte.  GM: Cela fait plusieurs dossiers où on se rend compte que la DG HAN n’a pas communiqué avec le CSNPH.  AVR: Vérifier avec le CSNPH des dossiers actuellement au Cabinet. Je vais voir en interne comment on peut procéder. On doit trouver une manière générale de travailler et de communiquer. Faut-il encore impliquer le CSNPH ? Lui demander un avis ? |  |
|  | **C** | Federaal Actieplan Handicap // Federaal Actieplan Armoede | AVR: Reçu une liste de personnes concernées dans les cabinets. Start 18/6/25. Vous êtes invités ainsi que Unia. Avis sera aussi demandé pour la mi-juillet. Ensuite échanges bilatéraux dans lesquels vous serez également impliqués. | * demander liste des référents handicap |
|  | **D** | LOI – programme   1. Chômage et allocations de sauvegarde pour les personnes qui ont une incapacité entre 33 et 66% - quid de la réforme par étape prévue par le gouvernement ? Pas de demande d’avis du Ministre Clarinval 2. Le ministre VDB : réforme Back to work – quoi? 3. Autres mesures avec impact (in)direct sur PSH ? | GM: Il faudrait interpeller le ministre Clarinval sur les projets de réforme qui touchent le handicap, nous devons être consultés.  Un report de 2 ans pour les PSH 33-66% n’a pas été obtenu.  Pour le groupe PSH intellectuelle, assuétudes ... : Le Cabinet réfléchit à une situation temporaire  BTW : examen pour PSH relevant de l’INAMI mais aussi pour ceux qui perçoivent ARR. Possibilités à dégager avec le concours des AS de la DG HAN. Beenders a rendu visite à ETA en Flandre en ce sens |  |
|  | **E** | Échanges trimestriels avec la Ministre – calendrier urgent |  | VDE : contacter Van Isacker Sander |
|  | **F** | Remplacements au sein du secrétariat CSNPH /BDF/ PF conseils | Rencontre Cabinet et P. Samyn et J. Clément ce mercredi 4 juin |  |
|  | **G** | Réforme loi 1987 - Plan d’actions urgent ! | GM: Important pour nous qu’il y ait un plan d’actions et qu’on ait une vue globale.  AVR: Nous attendons une proposition de la DG HAN.  GM: Important de mettre le focus sur les articulations.  AVR: On ne peut pas attendre le recrutement du chargé de projet. |  |
|  | **H** | Indexation allocations sociales | Décision générale durant toute législature : 3 mois àpd 1 mois pour tous les allocations et salaires de fonctionnaire |  |
|  | | | | |
| **2** | **A** | handyPark | AVR: Vorige week vergaderd met projectleiders en internetaanbieders. Andere projecten van de regering? Ze gaan het bestuderen. Feedback nog voor de zomer verwacht. Ingeval van negatief antwoord moet er een alternatief worden gezocht.  Plusieurs communes intéressées, mais l’aspect financier les fait hésiter ...  GM : prévenir les associations. |  |
|  | **F** |  |  |  |
|  | | | | |
| **3** | **A** | CIM Handicap   1. Comité de concertation 23.05 : nouvelle constellation des CIM ? 2. Programme de travail CIM 2025-2029 3. Idem 2020-2024 4. Autres GT possibles? | La CIM Egalité des chances reprend la partie Handicap. Un appel a été lancé pour avoir la liste des participants. Nous prendrons l’initiative d’inviter à une première réunion. Le but est de maintenir les mêmes GT. L’objectif est d’obtenir un engagement de tous les ministres pour la fin de l’année.  VD: Quel lien avec la CIM Emploi ?  AVR: Il y avait une proposition de collaboration avec la CIM Emploi. Il faut voir comment on peut travailler ensemble. Le ministre Beenders pourrait être invité à la CIM emploi. On vous tiendra au courant. | Communiquer priorités du CSNPH Beenders |
|  | | | | |
| **Z** |  | **Infopunten & Varia** | Postassignaties : pas de budget ; le chèque circulaire est une alternative pour autant que les frais d’émission soient supportés par l’Etat (position Beenders). Autre possibilité : carte prépayée sans obligation d’agence bancaire. Mais comment alimenter la carte ? Un GT y travaille. Des idées ?  Le Premier ministre pousse. |  |
|  |  | BelRAI | BelRAI : demande une présentation du ‘as is’ et du ‘to be’ par rapport au volet handicap. Le Cabinet imagine une après-midi avec la DG HAN et le CSNPH...  SW : Je suis opposée et j’ai expliqué déjà pourquoi.  AVR : On doit trancher les nœuds.  GM : Si c’est comme le dossier NTU, le CSNPH a le sentiment d’avoir été manipulé. Si GT, il faut que ce soit sérieux.  AVR : Il faut ou bien Pacolet 2 ou bien avancer sur BelRAI.  MR : C’est quoi, l’objectif?  AVR : Simplification et compréhension des utilisateurs SW : Chaque réglementation a ses spécificités et ses objectifs.  MR : La simplification ne peut induire une réduction de droits ex : zorgbudget et AI = autres objectifs. Le module à développer pour le handicap prendrait 5 ans. Une assimilation pure et simple serait un drame.  GM : Il faut à minima tester LARGEMENT et voir différence entre BelRAi et AI.  VDE : Même objectif d’harmonisation existe pour l’ARR par rapport à d’autres système d’éval de perte de capacité de gain |  |